Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Achat d'un bien en nue propriété avec démembrement

Par gaelle

Bonjour,

Je souhaiterais comprendre le principe de la nue propriété avec démembrement.
Lors de l'achat d'un bien avec mon fils qui détient un capital.
Quel serait ma part à apporter lors de la vente en tant qu usufruitière ?

Merci par avance

Par yapasdequoi

Bonjour,
Une utile page à lire :
[url=https://www.notaires.fr/fr/donation-succession/donation/lusufruit]https://www.notaires.fr/fr/donation-succession/donation/lusufruit[/url]

Par gaelle

Merci donc si je comprends bien,

Basons nous sur un appartement d'une valeur de 100 000 euros
Lors de l'achat

Mon fils apportera 30000 euros (de son propre capital) et moi en tant qu'usufruitière 70 000 euros (de mon propre capital) étant donné que j'ai 40 ans?

Par AGeorges

Bonsoir Gaelle,

C'est exact. A 40 ans, la répartition est 70/30.
Et si vous ne signez pas les actes avant d'avoir 41 ans révolus, vous passerez en répartition 60/40.

Par gaelle

Merci pour votre réponse